



Commission
des Titres d'Ingénieur

Colloque 2010 de la CTI

Lundi 8 février 2010
Poitiers

Présentation de l'atelier international (15:30 – 18:00)

Animateurs : René-Paul Martin, Teresa Sanchez

Rapporteur

Délivrer le titre d'ingénieur à l'étranger

Les écoles françaises font preuve de dynamisme (et d'inventivité) pour organiser des cycles préparatoires ou délivrer leurs diplômes à l'étranger, des écoles étrangères souhaitent obtenir l'accréditation de leurs diplômes.

Bien que ce thème ait été abordé, il est nécessaire de revenir sur les fondamentaux, car il y a chaque année des projets nouveaux, de nouvelles équipes de direction, des projets dans des pays nouveaux qui induisent de nouveaux contextes. La CTI doit parfois faire face à des « engagements » de porteurs de projet enthousiastes et pas assez informés.

Qu'est-ce que l'accréditation par la CTI ? Qu'est-ce que l'admission par l'Etat ? Quel est le lien entre les deux ? Peut-on (et dans quelles conditions) délivrer un diplôme français à l'étranger ? Quelle certification donner aux étudiants concernés ? Comment organiser des cursus bi-diplômants ou des diplômes uniques avec des établissements étrangers ? Etc.

Ce sera aussi l'occasion d'avoir le retour d'expérience des écoles engagées dans le processus d'accréditation ou ayant été récemment accréditées.